

# JEAN BENAC

Notice lue par ETIENNE CARPENTIER

---

Quelques-uns de ceux que nous pleurons paraissent n'avoir franchi le seuil de notre vieille maison de justice que pour avoir, en la quittant, le droit de fixer à son fronton un rayon de leur gloire.

Ce sont ces jeunes gens, ces enfants presque, que la guerre arracha du Palais, où une apparition trop courte n'avait pas permis à celui-ci de les connaître, et que la mort retint, peut-être pour que le Palais ne pût s'enorgueillir de les posséder lorsqu'il les aurait connus.

Jean Bénac était de leur nombre, qui fut rappelé sous les drapeaux moins d'un an après sa libération du service militaire et de son inscription au stage.

Il avait d'autres titres à mon souvenir fidèle que cette confraternité à laquelle il était né en 1913.

Pour cela, ma pitié s'est offerte à honorer sa mémoire, sous l'obsession que, sans doute, j'étais parmi les très rares à pouvoir parler de lui, mais avant même de s'aviser qu'elle y serait inhabile.

Peut-on prétendre à fixer dans quelques traits rigides l'image exacte de qui fut toute la mobilité dans le sentiment et l'imagination ?

Ainsi que l'écrivait un grand mutilé, le général Maletterre, la première fois qu'il pu se servir de sa main blessée, je ne veux que « rendre témoignage à cet enfant que j'aimais. »

Jean Bénac !

La physionomie la plus expressive, l'esprit le plus fin et le plus alerte, une fantaisie infinie, une verve intarissable.

Un homme doublé d'un gamin, de la qualité de ceux dont, autrefois, on faisait les pages. S'il lui arrivait de se permettre une audace, nul ne savait avec plus de grâce la faire excuser.

La joie était sa raison d'être, mais une joie élégante et raffinée, si franche et de primesaut que contagieuse au plus haut point.

Il sortait du collège lorsque je l'ai connu. Bachelier avec dispense d'âge, c'était un tout jeune garçon. Je devais le guider dans ses études juridiques. Il passa heureusement ses examens sans m'en laisser aucun mérite, et si l'un de nous était débiteur de l'autre, c'est moi, à qui il fit accomplir d'importants progrès en littérature.

Il lisait tout ce qui paraissait, sans pour cela négliger les classiques dont il connaissait des passages entiers, ni les romantiques qui l'exaltaient.

Encore que je m'en défendisse, il me récitait ou me lisait des fragments d'auteurs inconnus, dont je soupçonnai souvent que tous cachaient, sous la variété de leurs

pseudonymes la même personnalité, très jeune mais déjà avertie, qui partait à l'assaut du monde, dans un éclatant bonheur de vivre, certaine de sa victoire sur les autres comme sur moi-même, et prenant auprès de moi conscience qu'on ne pouvait lui résister.

Je voyais l'enfant devenir homme. Une amusante coquetterie, un désir plus grand de se raconter et d'éblouir marquaient l'évolution. Mais les qualités du cœur restaient identiques, enveloppées dans la même câlinerie enfantine, qui lui dictaient immédiatement l'attitude et le mot, en réponse à un sentiment ou à un reproche.

Car, sous son voile d'élégante et insouciante légèreté, Jean Bénac dissimulait un cœur débordant de générosité et d'affection. Sa sensibilité était la sensibilité amenée de ceux qui, dès le premier âge, ont vécu dans l'ambiance de plusieurs féminités, entre une mère et des sœurs dont, seul garçon de la famille, ils ont été la constante idole.

Il faut lire les lettres de guerre de Jean Bénac pour pénétrer son âme complètement.

Cette correspondance, réunie en un monument pieux par son père, qu'il adorait autant qu'il en était adoré, n'est qu'un chant de tendresse, tendresse pour les siens, tendresse pour le cher coin breton de Beg Meil, tendresse pour les gens et pour les choses.

Mais combien y apparaît fortement trempé et armé ce cœur, qui semblait promis seulement à toutes les mollesses d'une vie très douce, avant que la patrie menacée imposât une nouvelle passion à cet être tout d'amour éperdu pour sa famille, pour la nature et pour la vie !

Quelle sereine acceptation du devoir, des fatigues et des misères au travers de cette gaîté persistante chez le jeune guerrier, mais plus vraie d'être tempérée par une nuance à peine sensible de mélancolie !

Le devoir ? Qu'était-ce sinon de la beauté !

Or, artiste profondément et doué de façon remarquable, rien ne lui était étranger de ce qui était beau et il en parlait comme personne. L'expression de ses sensations fusait comme une gerbe d'artifices en épithètes étincelantes, outrancières parfois, avec une part de « blague » mise là pour dissimuler les bouillonnements de son âme, sans parvenir à cacher la sincérité de son exubérance et de sa foi dans le grand et dans le bien. Le devoir est pourtant la seule beauté dont Bénac n'ait éprouvé le besoin d'écrire ni de parler, trop convaincu que la perfection n'en est que dans les actes.

Je ne donnerai qu'une illustration de la conception qu'il en nourrissait. Un jour, après une courte hospitalisation près du front, les majors veulent le diriger sur un hôpital de Béziers ; c'est la promesse de quelques jours reposants. Jean Bénac échappe aux majors et, par ses propres moyens, au prix de difficultés qu'on devine, il parvient à rejoindre directement son régiment.

Il est à penser que, s'il fût revenu parmi nous, les Lettres eussent disputé Jean Bénac à cette barre, dont il avait pu à peine s'approcher avant que de s'en éloigner pour jamais.

La guerre, cependant, lui réservait de connaître, dans une des plus douloureuses circonstances, la très lourde charge du défenseur.

Un matin, le petit sergent du 46<sup>e</sup> d'Infanterie est demandé à l'Etat-major de la division. On sait qu'il est avocat, L'après-midi, le conseil de Guerre doit se réunir pour juger cinq hommes dont chacun est passible de la peine de mort. Le défenseur vient d'être évacué et il faut le remplacer.

Quel émoi ! « Pour moi, écrivait-il le 27 octobre 1914 à son père, qui n'avais jamais plaidé au criminel, songe à cette tâche de défendre cinq têtes du premier coup, et devant un impitoyable tribunal à qui le code de justice militaire impose la plus effroyable sévérité ! »

Il dépensa tout son cœur, plaidant, écrit-il encore, « avec toute son âme de pitié », et il sauva quatre des cinq têtes qui lui étaient confiées. Mais pour le cinquième de ses clients improvisés, la condamnation à mort était inévitable, et ce fut l'horreur de l'exécution après le refus de la grâce. « Encore si ç'avait été un bandit... mais c'était un pauvre garçon... il avait eu peur et s'était enfui. Oh ! cette vision atroce, rien maintenant ne me l'arrachera de devant les yeux... Songe, mon petit père, qu'il avait vingt-quatre ans ! »

Oui, il avait vingt-quatre ans, et c'est au même âge que cet homme, à qui allait toute sa compassion dans un spectacle d'horreur, c'est au même âge que Jean Bénac devait aussi dire adieu à tout ce qui avait empli sa vie trop courte.

Après avoir combattu à Longwy avec le 46<sup>e</sup> d'Infanterie, après avoir connu les angoisses de la retraite jusqu'à Longuyon, puis les ivresses du redressement et de l'avance, après avoir pris part à tous les engagements qui eurent pour théâtre, à la fin de 1914, la région de Clermont-en-Argonne, Bénac fut dirigé avec une mission spéciale sur l'état-major du 34<sup>e</sup> Corps d'Armée, dans les Vosges.

Affecté au service de l'administration de l'Alsace, il arriva à Thann et s'y installa.

C'était le filon, n'est-ce pas ? disions-nous en ce temps.

Insondable cruauté du destin, qui ne donna un moment d'espoir à toute une famille que pour la précipiter de plus haut dans la douleur.

Trois semaines ne s'étaient pas écoulées, au cours desquelles Jean Bénac put dépenser les trésors de son cœur en faveur de petits orphelins d'Alsace, qu'un obus tua quatre de ses camarades et l'atteignit grièvement de blessures multiples, dont il mourut le 15 décembre 1914.

Il est mort en pleine lucidité, sans même connaître qu'il allait mourir, sans souffrir car on put le lui épargner. Pendant ses dernières heures, il récitait des passages entiers de ses auteurs favoris, de Musset, de ces *Poésies nouvelles* dont, pendant la campagne, il avait eu la joie de trouver un exemplaire semblable à celui qu'il aimait « à monter le soir dans sa petite chambre blanche et rose de Beg Meil, la même édition, le même papier ! »

Et, parmi les feuillets que Jean Bénac avait laissés dans la chère maison de Beg-Meil, existait une note au crayon, écrite par lui pendant la nuit qui précéda son départ, une note où se retrouvait tout l'homme-enfant, avec tout son cœur :

« En des heures comme celles-ci, je songe que, peut-être, n'ai-je pas été assez affectueux, n'ai-je pas assez montré la tendresse infinie de toute mon âme pour mes parents. Quand on est homme, on n'ose pas toujours laisser voir ce que l'on a en soi de naïf et d'enfantin ! Si je ne devais pas revenir, fasse le ciel qu'ils trouvent ici tout l'amour inexprimé que je leur porte, l'affection de tout l'être, de tout le cœur de leur petit Jean. »